

FESYNSSEN



CGTB

**FEDERATION DES SYNDICATS DU SECTEUR DE
L'EDUCATION NATIONALE**

Tél : 97 09 40 73 /97 07 51 53/97 32 48 00/95 71 20 99

DECLARATION

Depuis décembre 2019, le monde entier est terrorisé par une maladie causée par un virus à propagation rapide appelé covid-19. Selon les spécialistes les plus avertis et au regard des politiques mises en place par les différents Etats, la maîtrise de cette pandémie est à plus de 95 % tributaire de l'observance stricte de ce qu' il est convenu désormais d'appeler gestes ou mesures barrières. Notre pays le Bénin qui malgré tous les sacrifices consentis, compte à ce jour plusieurs dizaines de cas avérés a fait, depuis le début de cette crise sanitaire, des gestes barrières, l'épine dorsale de son plan de riposte contre ce mal dévastateur. Cette option a amené notre Gouvernement à ordonner la réorganisation, le ralentissement et même l'arrêt de toutes les activités dont la continuité pourrait annuler les efforts et sacrifices consentis et/ou rendre inapplicables les mesures/ gestes barrières. C'est ainsi que nos écoles privées comme publiques ont été fermés afin de contenir la pandémie et de donner des chances de succès au plan de riposte de notre Etat. Cette posture de sagesse de notre Etat, il faut le reconnaître, a produit des résultats élogieux dans la gestion de la pandémie même si la morosité économique ambiante nous interpelle au quotidien sur ce qu'il adviendra de notre tissu social et économique si ces mesures ne connaissent pas un assouplissement intelligent à brève échéance. Malgré cette inquiétude fondée, la FESYNSSEN/CGTB estime que nous ne devons en aucun cas, faire l'option d'un suicide collectif en entrant sans précaution dans une relance des activités classées à risque dans un contexte de covid-19.

C'est pourquoi, après une analyse croisée des différentes déclarations faites sur les ondes par certains membres du Gouvernement et autres personnes habilitées, la FESYNSSEN/CGTB s'inquiète et interpelle qui

de droit. En effet, il se dégage avec insistance à peine voilée que les activités académiques reprendront dans tous les établissements scolaires à tous les

niveaux et sur toute l'étendue du territoire national le lundi 11 mai 2020. Cette perspective qui suscite déjà à la fois, espoir et inquiétude dans le milieu des acteurs de notre système éducatif en général et chez les enseignants en particulier, amène la FESYNSSEN/ CGTB a demandé au Gouvernement de rendre publique avant le 11 mai 2020, les mesures et dispositions pratiques prises pour concilier la reprise des activités académiques et l'observance stricte des mesures/gestes barrières contre le covid-19, seule condition pour lever les inquiétudes exprimées par ses militants et les motiver à contribuer à la reprise effective des activités académiques.

La FESYNSSEN/CGTB, tout en marquant sa disponibilité à œuvrer pour sauver l'année académique, reste attachée à la sécurité sanitaire de tous les acteurs du système éducatif en général et des enseignants en particulier.

En conséquence, elle invite le Gouvernement à prendre ses responsabilités à temps pour garantir à tous, la sérénité requise pour une telle reprise.

En tout état de cause, la FESYNSSEN/CGTB prendra les siennes.

Fait à Cotonou, le 27 avril 2020

**Pour la FESYNSSEN /CGTB
Le Secrétaire Exécutif**



MADJIDI Sabirou